



MALI

Nord-Mali - Burkina Faso : Blaise Compaoré consulte le MNLA et Ansar Eddine

18/05/2012 à 10h:05 Par Jeune Afrique



Le président burkinabè Blaise Compaoré est médiateur pour l'Afrique de l'Ouest. © AFP

Le président burkinabè Blaise Compaoré, médiateur pour l'Afrique de l'Ouest, a démarré une série de "consultations avec les différents groupes armés" qui occupent le Nord-Mali, a déclaré jeudi 17 mai son ministre des Affaires étrangères, Djibrill Bassolé. Les discussions avec l'ex-junte devraient, quant à elle, reprendre "ce week-end" à Bamako, a indiqué le ministre burkinabé.

Alors qu'à Bamako, le blocage politique est total, le président burkinabè Blaise Compaoré, médiateur pour l'Afrique de l'Ouest a démarré une série de « consultations avec les différents groupes armés en vue d'élaborer un agenda de sortie de crise au nord du Mali », a déclaré jeudi 17 mai son ministre des Affaires étrangères Djibrill Bassolé.

Selon Djibrill Bassolé, « les consultations se déroulent avec une extrême prudence à cause des fortes rivalités qui opposent les différents groupes armés, en l'occurrence le MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad, rébellion touarègue) et Ansar Eddine ». « Les contacts ont été établis avec le MNLA, Ansar Eddine et le Mujao » (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest), qui se présente comme une dissidence d'Aqmi, « en attendant l'ouverture de véritables négociations », a indiqué à l'AFP une source proche de la présidence burkinabè. Selon une autre source proche du dossier, un émissaire de Blaise Compaoré a été dépêché récemment dans la région pour nouer les premiers contacts.

Le but est « de parvenir dans les meilleurs délais à un accord, entre le gouvernement (malien) de transition et les mouvements armés, qui préserve l'intégrité du territoire national malien, la sécurité et les droits humains », a-t-il expliqué. « Le mieux est que tous les mouvements armés se retrouvent avec une plateforme revendicative minimale » commune, a indiqué Djibrill Bassolé.

"Saisir la Cour constitutionnelle"

À Bamako, les discussions avec l'ex-junte devraient reprendre « ce week-end » a indiqué le ministre Burkinabé. Le délai de 40 jours - théoriquement prévu pour l'organisation d'une élection présidentielle, mais actuellement intenable -, « ne saurait être considéré comme la durée limite du mandat » du

président par intérim, a réaffirmé le ministre burkinabè. La médiation « a recommandé au gouvernement du Mali de saisir la Cour constitutionnelle » sur cette question et « invite » l'ex-junte à « concilier sa position » avec celle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, a-t-il ajouté. « On ne doit pas casser la baraque au bout de 40 jours », a-t-il insisté.

La Cedeao a menacé lundi les auteurs du coup d'État au Mali de nouvelles sanctions, les accusant de bloquer le retour du pouvoir civil. Un nouveau sommet de ministres de l'organisation ouest-africaine, consacré au Mali et à la crise en Guinée-Bissau, est prévu samedi 19 mai à Abidjan.
(Avec AFP)